

Zeitschrift: Domaine public

Herausgeber: Domaine public

Band: 36 (1999)

Heft: 1404

Artikel: Enjeu : vie politique et information : une saute d'humeur

Autor: Pidoux, Jean-Yves

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1014852>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Vie politique et information : une saute d'humeur

Dans la vie politique, les positions nuancées sont de moins en moins rendues publiques. Dommage pour la qualité des débats.

QUELLE SURPRISE, L'AUTRE jour, d'entendre à la radio d'éminents représentants des médias et de l'information se lamenter sur la campagne électorale pour les élections fédérales, se plaindre qu'elle soit morne, ennuyeuse, inintéressante. Comme si ce n'était pas à eux, les médiateurs qui se targuent d'incarner un quatrième pouvoir, de se faire les relais des débats parfois opaques se déroulant autour du fonctionnement et de l'avenir des collectivités publiques ; comme si ce n'était pas à eux de montrer que des questions d'apparence parfois hermétique recouvrent en réalité des enjeux cruciaux, que leur technicité n'empêche nullement d'être attrayants, vivants, éminemment concrets.

Des débats invisibles

La surprise et l'irritation passées, reste la question : pourquoi cette résignation des médiateurs, et comment l'interpréter ? Assurément, ils ne sont pas tous d'hypocrites maladroits, qui feraient porter à d'autres la responsabilité de leur incomptance. Dans l'immediat, il faut constater que la politique fédérale – ou plus exactement les débats qui se déroulent aux Chambres – est relayée de manière moins suivie et plus anecdotique qu'il y a quelques années. Les fameux témoins de la politique fédérale sont toujours là, et leurs discours parfois filandreux sont abondamment relayés par la presse. Mais pour un pseudo-scoop relatant un coup de gueule populiste, combien de comptes rendus détaillés d'une prise de position différenciée et mesurée ?

Les médias ne sont pas seuls en cause, car le souci de rendre efficaces les débats parlementaires les a vidés d'une bonne part de leur substance politique et démocratique. Les positions nuancées sont de moins en moins rendues publiques, même et y compris au plenum. Leur expression reste (peut-être) réservée à l'ambiance plus feutrée des travaux de commission. On peut se demander si le souci d'efficacité dans

la conduite des discussions ne tue pas celles-ci : le cadre imposé aux interventions est désormais très contraignant. Minutages, temps et tours de paroles font qu'il n'est en effet plus si intéressant de suivre des débats dont on ne voit que trop bien qu'ils sont l'ultime épisode, rituel, d'un travail et de négociations accomplis hors de l'espace public.

Personnalisation indue

Où les médias ont leur rôle à jouer, et leur part de responsabilité, c'est dans la manière qu'ils ont de présenter la vie collective et ses enjeux. Les périodes électorales montrent de manière caricaturale ce qui arrive de plus en plus régulièrement : ce ne sont pas les dossiers qui sont détaillés ou commentés, ce sont des personnes et des positions programmatiques qui sont affichées, mises au pilori ou sur un piédestal. La personnalisation de la politique est sans doute vue comme une recette pour déseneyer des consommateurs dont on a si peur qu'ils ne zappent ou qu'ils ne se contentent de lire les titres et de regarder les photographies. Mais les titres, les légendes, les fameuses « infographies » ne fournissent guère que de la pensée stéréotypée et des slogans à l'emporte-pièce ; difficile d'y faire surgir des informations et des interprétations éclairantes sur les tenants et aboutissants de la vie publique.

Certes tout ce qui a trait à la conduite des collectivités mêle des enjeux institutionnels, idéologiques, rhétoriques, interpersonnels. Il est tout à fait malheureux que les politiciens, désespérant d'en faire comprendre la technicité, les traitent au moyen de raccourcis et de métaphores qui aplatiscent ces dimensions, et font croire que les affaires publiques sont analogues, en plus grand, à ce qui se passe dans le monde familial (en ce sens et par exemple, les discussions budgétaires qui font vibrer la fibre domestique en parlant de « ménage de l'Etat » ont tout du faux débat, voire de l'intoxication).

Mais il est aussi très dommageable

que les médiateurs se cantonnent à la description des alliances micropolitiques, des idiosyncrasies personnelles. Or cette personnalisation est quasi-systématique en période électorale : on décortique les qualités et les défauts supposés des sortants, on distingue les candidats comme s'ils étaient des restaurants devant apparaître dans un guide gastronomique. Les débats publics sont conçus comme des joutes entre personnes, au détriment absolu des discussions sur des problèmes. À ceux qui tentent encore de faire apparaître la teneur complexe d'un dossier, on coupe la parole, et on reproche d'être fades ou ternes.

La légitimité démocratique se réduit dès lors à la répartition équitable des temps de parole, tous trop courts ; est équitable celui qui tient autoritairement le chronomètre... Quant à l'obsession de la facilité, elle fait penser à l'anecdote de ce producteur hollywoodien incitant un grand cinéaste à traiter le public comme ayant l'âge mental d'un enfant de douze ans. La réponse du réalisateur devrait être affichée dans le bureau de chaque responsable éditorial : « Vous sous-estimez beaucoup l'âge mental d'un enfant de douze ans ».

Rendez-vous au siècle prochain...

Assurément, les plus probes d'entre les médiateurs sont coincés dans une situation inconfortable : l'information est diffusée pendant les moments de loisirs des citoyens, et les propriétaires et rédacteurs des organes de presse la conçoivent trop exclusivement comme ressortissant au divertissement. Il faudrait un changement massif dans les politiques de formation et d'information pour que ce qui a trait à la vie en commun puisse être conçu et pratiqué comme une dimension centrale de l'existence de tous.

À quand une éducation davantage centrée sur l'apprentissage de la démocratie, sur la mise en œuvre de la vie collective ? Bel enjeu pour le troisième millénaire... *jyp*